

au moyen de cartes à indications nettes et précises, font connaître au monde civilisé les pays jusque-là inconnus qu'ils ont traversés, voilà les véritables « découvreurs » dont les noms doivent être entourés de l'admiration et du respect de la postérité! »

Ces observations nous paraissent d'une parfaite justice.

Le titre de découvreur du Mississippi appartient donc bien légitimement à Jolliet, en même temps qu'au Père Marquette. Mais ce grand fait, qui suffit à l'immortaliser, ne remplit pas toute sa carrière. Pendant les vingt-sept ans qui suivirent, Jolliet continua à se rendre utile à sa patrie par ses travaux, par ses voyages, par ses études hydrographiques, par ses entreprises de pêche et de colonisation, par les cartes importantes qu'il traça. Il explora les côtes du Labrador, il enseigna l'hydrographie aux jeunes Canadiens, il contribua, par ses observations, à rendre plus facile la navigation du Saint-Laurent; deux cents ans avant M. Menier, il fonda un établissement sur l'île d'Anticosti, dont il était devenu le premier seigneur en 1680. Bref, durant les quarante dernières années du XVII^e siècle, peu d'hommes jouèrent au Canada un rôle plus actif et plus honorable que Louis Jolliet.

M. Gagnon a raconté cette vie si pleine et si digne d'hommages avec une grande abondance d'informations. Et il a su introduire dans son récit des digressions heureuses qui en relèvent la saveur. Tel est le chapitre sur la musique à Québec au temps de Montmagny et de Frontenac. En rapprochant des lambeaux de texte et des fragments épars, cueillis çà et là dans les relations et les mémoires de l'époque, l'auteur a vraiment fait du neuf, du rare et de l'original. Ce chapitre débute par une jolie esquisse de la société québécoise en 1674. Nous ne

pouvons résister à la tentation d'en faire jouir d'avance les lecteurs :

« La population de Québec, en 1674, était d'environ huit cents âmes. On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine « venue » du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaîté normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine; on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque — lois d'une affreuse sévérité comme celles de la Nouvelle-Angleterre, — n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère quand on le pouvait et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des Iroquois, on avait constamment sur les lèvres les chansons de l'ancienne France — chants d'amour ou de batailles, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo « beau port de mer ». Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles, avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les « enfants d'habitants », nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil: aussi leur entrain et leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à populariser le nom français parmi les sauvages. On peut se faire une idée de la gaîté d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes...

On comprend le bonheur que dut éprouver Louis Jolliet à se retrouver, après un long voyage (du Mississipi), dans le centre le plus instruit et le plus populeux du pays, au milieu d'une société qui était comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville: il avait la science des livres et la science des voyages; il était aussi un claveciniste de quelque habileté. »

Du clavecin aux violons, et, mieux encore, aux orgues, il n'y a qu'un pas. Et, par cette transition habile, M. Gagnon entame une savante et intéressante dissertation sur l'art musical à Québec au XVII^e siècle. Ce chapitre se termine par une admirable page dans laquelle l'auteur a déployé les plus brillantes qualités de style. Il compare la musique aux arts plastiques:

« On conserve, dit-il, dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises, des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps... Les plus belles exécutions musicales sont, hélas! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées? La musique n'a rien de la fixité et de la durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac: nous avons ce dessin sous les yeux; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Québec des sons du plus noble des instruments: où est la trace de son talent de virtuose? Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fu-

gitives. Sans doute le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues. »

On ne saurait lire sans émotion ces lignes empreintes d'un charme profondément mélancolique, où l'éloquence du sentiment et l'élévation de la pensée revêtent une si noble forme!

M. Gagnon a été heureusement inspiré en choisissant le sujet de sa nouvelle étude historiographique. La gloire de Louis Jolliet est une gloire bien canadienne. Le découvreur du Mississipi naquit à Québec, il reçut son instruction à Québec, il se forma aux sciences et aux lettres à Québec, sa culture intellectuelle se fit exclusivement à Québec, cinquante ans à peine après la fondation de la colonie. Et il devint sans conteste l'un des hommes les plus remarquables de l'Amérique septentrionale au XVII^e siècle. Son histoire nous montre ce que pouvait être ici, pendant le règne du grand roi, la carrière d'un Canadien né, grandi, et instruit sous le ciel de la Nouvelle-France.

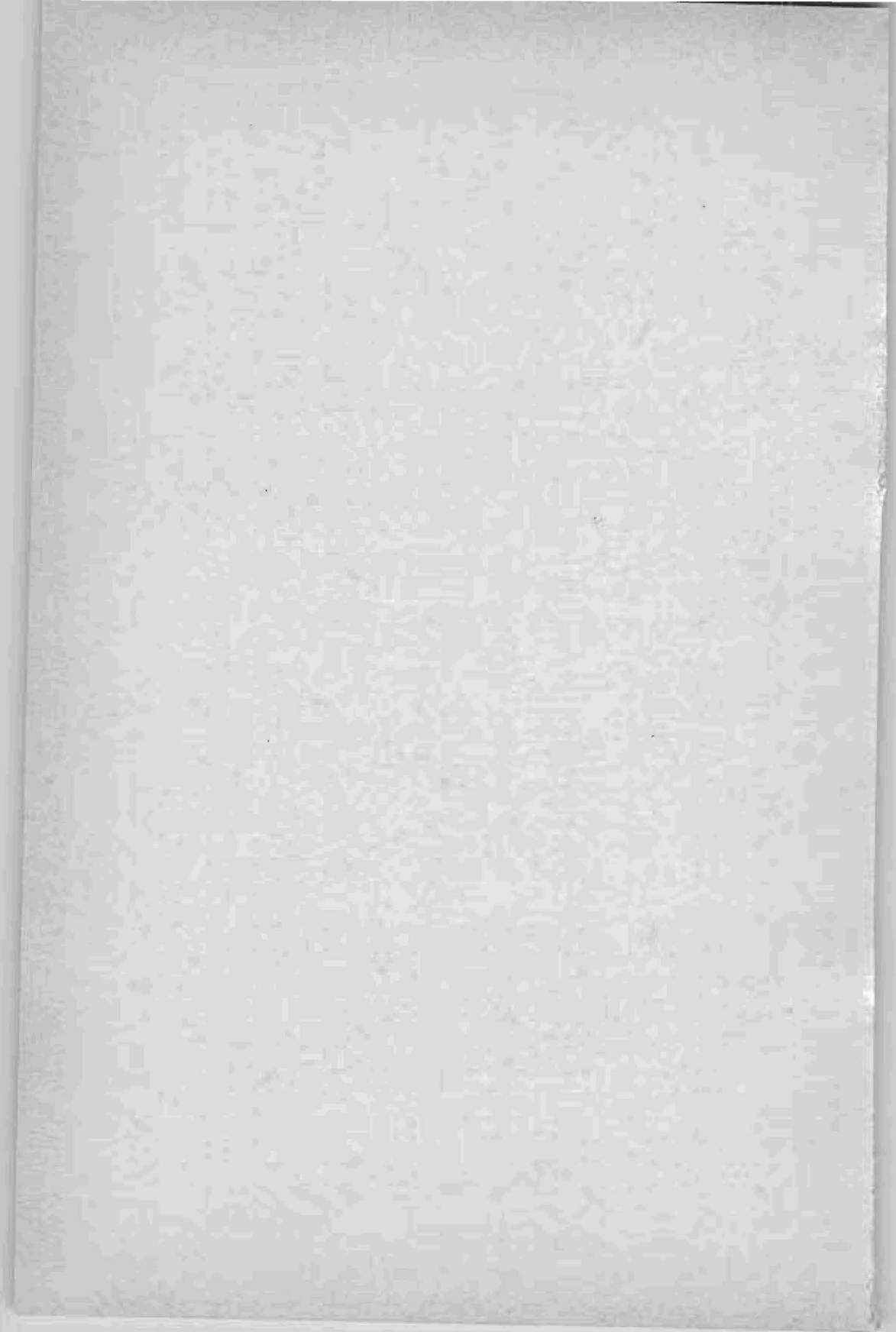
Dans ses *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, après avoir cité une page de M. John-Gilmary Shea sur Jolliet, M. l'abbé Ferland a écrit: « Voilà donc encore un des hommes les plus remarquables du Canada, tiré de l'oubli par un étranger: combien en est-il parmi les Canadiens instruits qui connaissent le sieur Jolliet? L'on a bien quelques vagues notions qu'un homme de ce nom a découvert le Mississipi, en compagnie d'un Jésuite, et qu'il en revient quelque honneur au Canada: voilà

tout. Nous avons, cependant, bien peu de noms canadiens à tracer sur les tablettes de l'histoire. » Ces lignes étaient écrites en 1863. Dix ans plus tard, l'Université Laval, dans une grande fête artistique et littéraire, réparait notre trop long oubli en faisant au vaillant découvreur une apothéose digne de sa mémoire. M. l'abbé Verreau esquissait la biographie de ce noble enfant du Canada. Et, vers le même temps, d'autres études éclairaient de rayons nouveaux sa vie aussi modeste qu'admirable. Mais l'œuvre définitive n'était pas encore faite. Nous osons dire qu'elle l'est aujourd'hui, grâce aux recherches plus étendues et au talent plein de jeunesse et de maturité de M. Ernest Gagnon.

Ce livre a sa place marquée sur les rayons choisis de notre bibliothèque canadienne. Et c'est avec bonheur que nous avons accueillie l'invitation de le porter sur les fonts baptismaux de la publicité, parce que l'auteur, en l'écrivant, a fait à la fois œuvre d'artiste et de patriote.

THOMAS CHAPAIS.

Québec, 30 décembre 1901.



NOTA BENE

Les additions et les modifications propres à cette quatrième édition ont été mises entre crochets ([]). L'éditeur a, autant que possible, utilisé les dernières acquisitions de la science historique sur Louis Jolliet. Il se fait un devoir de signaler au lecteur les travaux suivants :

— Gosselin, Mgr Amédée: « Jean Jolliet et ses enfants », dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3e série, XIV, 1920, section I, pp. 65-81.

— Steek, Francis Borgia, O.F.M., Ph.D.: *The Jolliet-Marquette Expedition, 1673* (The Catholic University of America, Studies in American Church History, vol. VI), Franciscan Fathers, Quincy, Ill., 1928. — 334 pages, avec reproduction de cartes et de documents.

— Delanglez, Jean, S.J., Ph.D.: *Three voyages of Jolliet* (Institute of Jesuit History, Loyola University, Chicago, Ill.). L'ouvrage ne paraîtra qu'en 1946; mais depuis plusieurs années, la revue trimestrielle de l'Institut, *Mid-America*, publie, sous la signature du R. P. Delanglez, d'intéressants travaux préparatoires. Indiquons les principaux :

— Document: The voyage of Louis Jolliet to Hudson Bay in 1679 (juillet 1944);

— Document: The 1674 account of the discovery of the Mississippi (octobre 1944);

— Marquette's autograph map of the Mississippi River (janvier 1945);

— Louis Jolliet — Early years: 1645-1674 (janvier 1945);

— Louis Jolliet — The middle years: 1674-1686 (avril 1945);

Dans les prochaines livraisons de *Mid-America*, le P. Delanglez continuera d'étudier les sources historiques primaires et secondaires de la découverte du Mississippi. (Adresse: *Mid-America*, 6525 Sheridan Road, Chicago 26, Ill., U.S.A.; prix pour le Canada: le numéro: \$0.50, port en plus; l'abonnement: \$2.50, franc de port.)

— La dernière tranche de l'esquisse biographique — « Last voyage and death of Louis Jolliet (1686-1700) — a paru dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1943-1944*.

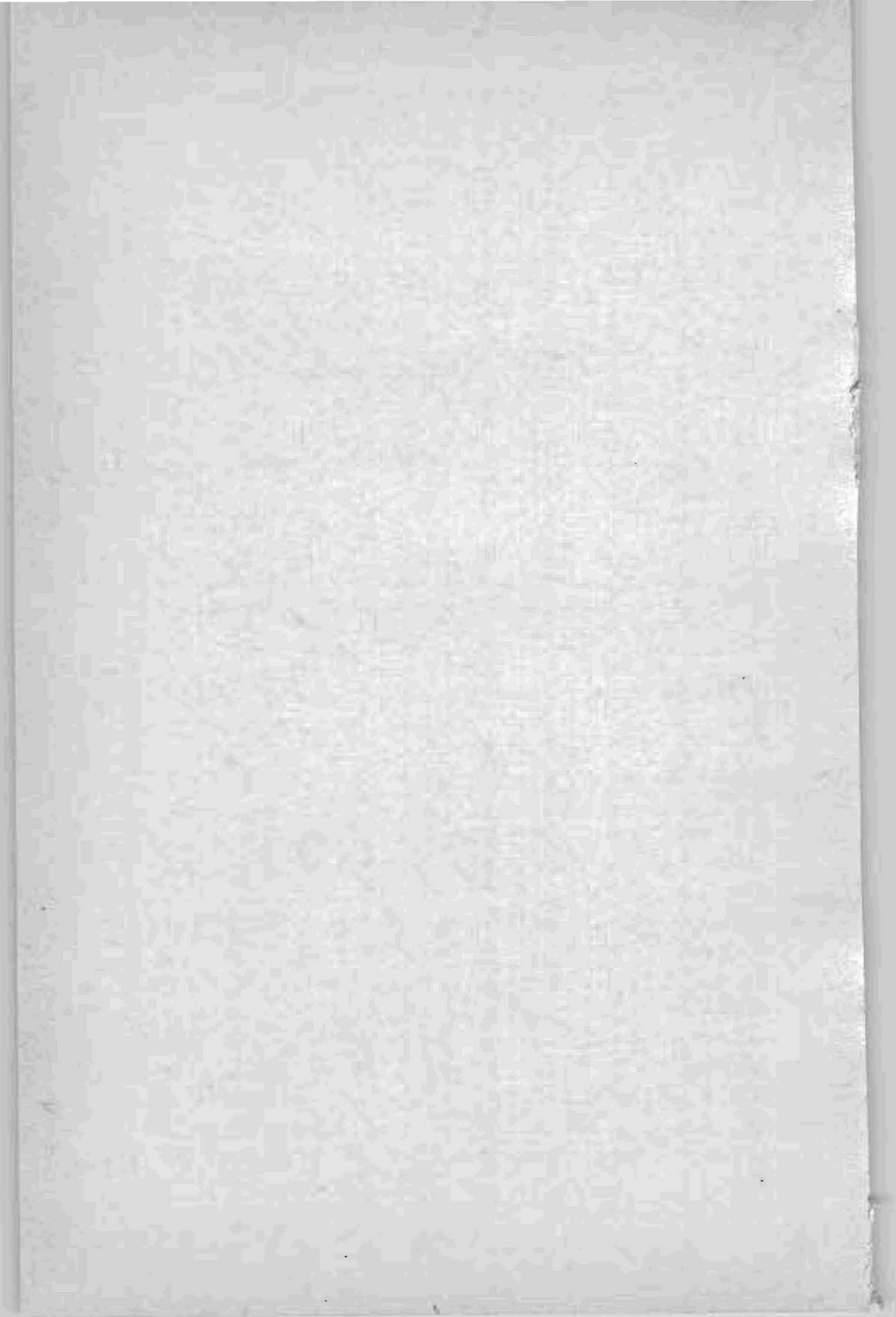
— Le même *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1943-1944* contient aussi, en primeur, avec une introduction et des notes du R. P. Delanglez, le « Journal de Louis Jolliet, allant à la découverte De Labrador, pays des Esquimaux — 1694 ». C'est un document de grande valeur.

Dans un autre genre, moins rigoureux, il faut mentionner l'attachant « récit » de monsieur Alain Grandbois: *Né à Québec...* (Albert Messein, éditeur, Paris, 1923). Monsieur Grandbois est un descendant de Louis Jolliet.

Citons enfin deux études plus anciennes, faites à l'occasion du deuxième centenaire de la découverte du Mississippi :

— les articles de Pierre Margry dans *La Revue Canadienne*: « Louis Jolliet » (VIII, 1871, pp. 930-942; IX, 1872, pp. 61-72, 121-138, 205-219);

— la conférence de l'abbé Hospice-Anselme Verreau, prononcée à l'Université Laval de Québec, le 17 juin 1873: « La découverte du Mississippi ». On en trouve le texte dans la brochure-souvenir de cette soirée.



LOUIS JOLLIET

CHAPITRE PREMIER

Louis Jolliet — Sa naissance à Québec (1645) — Son adolescence — Sa famille — Le «Collège de Québec» — Les «puissances» chez les Jésuites — Une soutenance — L'intendant Talon — Jolliet séminariste — Jolliet dans le monde — Départ pour l'Europe.

C'EST une figure bien sympathique de notre histoire que celle de Louis Jolliet. [Fils d'un artisan de Québec, orphelin dès l'âge de cinq ans, devenu l'un des meilleurs élèves des Jésuites, il nous apparaît, à la fin de sa vie d'étudiant, comme un jeune homme très versé dans les sciences exactes, latiniste, musicien, dessinateur, logicien, apte à l'étude de la théologie. Dès ses premiers pas dans la vie personnelle, il sait capter la confiance de Tracy, de Courcelles, de Talon, comme, plus tard, celle de Frontenac, de Duchesneau, de Denonville. De 1667 à 1700, nous le retraçons partout en terre française d'Amérique: à Québec, où il est l'objet de l'estime de ses concitoyens; dans la région des grands lacs, où il se familiarise avec les langues algonquine et huronne; au pays des Illinois, qu'il fait mieux connaître à la société civilisée; à la baie d'Hudson, au Labrador, aux îles Mingan, à l'île d'Anticosti, sur la rivière des Etchemins;

tour à tour explorateur, négociant, armateur, hydrographe, artiste, seigneur féodal.]

Lorsque le Père Barthélemi Vimont rédigea l'acte que nous transcrivons ci-après, et qui est tiré du premier volume des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Québec, il était loin de penser que la postérité voudrait un jour y jeter les regards; autrement il aurait sans doute indiqué avec plus de précision la date de la naissance du petit enfant qui venait d'être régénéré dans les eaux du baptême. Voici cet acte:

« Louis Joliet. — Anno Domini 1645, die 21 sept. Ego Bartholomeus Vimont, Societatis Jesu, Vices agens Parochi hujus Ecclesiæ Conceptionis Immaculatæ B. M. Quebeci, baptisavi in eadem Ecclesia Infantem recens natum ex Joanne Joliet et Maria d'Abancourt, conjugibus, Cui nomen impositum est Ludovicus. Patrini fuerunt Ludovicus Maheu et Francisca Giffart, parochiæ de Québec. »

(Traduction.)

« Louis Joliet. — L'an du Seigneur 1645, le 21^e jour de septembre, moi, Barthélemi Vimont, de la Compagnie de Jésus, faisant les fonctions de curé de cette église de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Marie, de Québec, ai baptisé dans la dite église, un enfant né récemment des époux Jean Joliet et Marie d'Abancourt, à qui le nom Louis a été imposé. Les parrains furent Louis Maheu et Françoise Giffart, de la paroisse de Québec ». ¹

L'église de l'Immaculée-Conception, dont il est question dans la pièce qui précède, n'était que l'étage supé-

[1. Sur le lieu de naissance de Louis Joliet, on discute encore: est-ce la basse-ville de Québec, selon l'opinion traditionnelle? est-ce Château-Richer, où Jean Joliet avait une terre, qui apparaît sur la carte de Jean Bourdon (1641)? est-ce Beauport, où résident le parrain ou la marraine de Louis et de Marie (baptisée le 6 avril 1648)? Lire l'appendice A.]

rieur, ou, plus exactement, l'étage sur rez-de-chaussée de la « maison » de la Compagnie de la Nouvelle-France (compagnie des Cent-Associés), située au coin des rues Sainte-Anne et Des Jardins, probablement sur l'extrémité nord-ouest du terrain de la cathédrale anglicane actuelle. [Selon d'autres, cette maison, qu'on appela plus tard *la brasserie*, aurait été située vers l'actuelle Place d'Armes ¹.]

[Quoi qu'il en soit, les Hospitalières qui, à leur arrivée au Canada, le 1^{er} août 1639, y furent installées, la décrivent « une assez belle maison toute neuve », où elles trouvèrent « quatre belles chambres et deux cabinets, mais pour tous meubles . . . qu'une espèce de table, ou plutôt un bout de plancher soutenu par quatre bâtons et deux bancs de la même façon . . . » « Nous séparâmes le logis où nous étions, raconte l'annaliste, pour en faire notre monastère. Une des chambres d'en bas, qui avait une cheminée, fut destinée pour la sale des malades; l'autre, qui étoit aussi une chambre à feu, nous servoit de cuisine, de réfectoire et de dépence, et le cabinet pour la chambre de la supérieure; celle d'en haut, qui étoit au dessus de la sale, nous en fîmes notre chapelle, et du cabinet le chœur; on y fit une petite grille de bois. L'autre grande chambre nous servit de dortoir, de parloir et de sale de communauté. » ²]

L'église du vœu de Champlain — Notre-Dame de la Recouvrance — avait été détruite par un incendie, en

[1. Voir le *Plan inédit du terrain des Récollets sur la Place d'Armes, Québec 1692* (Archives de Versailles), reproduit dans *Le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada* (1917). Consulter aussi le précieux manuscrit de l'abbé Louis Beaudet: *Québec, ses monuments anciens et modernes — ou Vade-mecum des citoyens et des touristes* (Archives du Sém. de Québec). Quant au « Plan de la Maison de la Compagnie des Cent-Associés à Québec Canada 1639 », que nous avons reproduit hors-texte, il est possible qu'il représente, avec ses trois étages et sa galerie, un agrandissement de la maison dont nous parlons.]

[2. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, édition de Dom Jamet, 1939, pp. 19, 20, 22.]

1640, et l'édifice connu plus tard sous le nom de cathédrale de Québec ne devait être commencé qu'en 1647, pour être inauguré la veille de Noël 1650, puis devenir régulièrement église paroissiale à partir du jour de Pâques de l'année 1657. Entre 1640 et 1657, on célébra les offices religieux dans la partie supérieure de la maison de la compagnie, qui dut subir, même à l'extérieur, des modifications en harmonie avec sa destination nouvelle.

Une partie du rez-de-chaussée était occupée par les Pères Jésuites ¹.

A la messe de minuit de l'année 1645, on se servit de quatre chandelles pour éclairer l'intérieur de la chapelle paroissiale, et cela fut jugé suffisant ²; d'où il est facile de conclure que les dimensions de cette chapelle n'étaient guère considérables. Il faut se rappeler que la population de Québec atteignait à peine alors le chiffre de cent cinquante âmes, et que l'on disait des messes chaque jour dans les trois églises ou chapelles du petit poste où commandait le chevalier de Montmagny: à la paroisse, à l'Hôtel-Dieu et chez les Ursulines.

Le Père Barthélemi Vimont, qui baptisa Louis Jolliet, était arrivé de France le 1^{er} août 1639, avec les Pères Poncet et Chaumonot, Madame de la Peltrie et les pre-

[1. En 1640, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu écrit: « Le dernier jour de l'octave (du Saint-Sacrement), le 14e de juin, à quatre heures du soir, le feu prit à la maison des Reverends Peres Jesuites, qui en peu de tems fût toute brulée, sans que l'on pût sauver leur église, que les flammes consumerent aussy fort promptement parce qu'elle n'étoit que de bois. Nous ne pûmes voir la nécessité de ces bons Peres sans leur envoyer faire l'offre d'une partie de nôtre maison, qu'ils acceptèrent. Ainsi nous leur cédâmes la sale des malades, que nous mîmes dans les cabanes de la cour pour donner les lits aux Reverends Peres qui avoient tout perdu. Puis on prit nôtre chapelle pour servir de paroisse, en sorte qu'il ne nous restoit plus que la moitié du batiment... » A l'automne, bien que leur hôpital de Sillery ne fût pas prêt, les religieuses résolurent de céder aux Pères l'usage entier de la maison des Cent-Associés et elles acceptèrent d'aller loger chez M. de Puiseaux, dans l'anse Saint-Michel. Cfr *Les Annales de l'Hôtel-Dieu*, pp. 28 et 29.]

2. « Journal des Jésuites », p. 21.

nières religieuses ursulines et hospitalières venues en ce pays. Il fut supérieur de la mission de la Nouvelle-France jusqu'en 1644, fit un voyage en France en 1647, revint en Canada l'année suivante et retourna définitivement dans son pays natal en 1659. Il avait été missionnaire au Cap-Breton avant de venir à Québec. C'est le Père Vimont qui dit la première messe célébrée à Ville-Marie, le 18 mai 1642, en présence de M. de Montmagny, de M. de Maisonneuve, et M. de Puyseaux, de Madame de la Peltrie, de Mademoiselle Mance et des premiers colons de l'île de Montréal. C'est lui que l'artiste Ernest Laurent a représenté comme prêtre officiant dans le grand et beau tableau envoyé par la République française à la cathédrale de Montréal, en 1899.

[Le parrain et la marraine de Louis Jolliet demeuraient tous deux dans la « paroisse de Québec », qui comprenait alors Beauport et la côte de Beaupré. Quel est ce Louis Maheu? Un chirurgien de ce nom, qui disparaît de nos actes à partir de 1647, réapparaît vingt ans plus tard. Est-ce un fils de Jacques Maheu, originaire du Perche? A ce compte, il pourrait être de Beauport. La marraine, mademoiselle Giffard est la seconde fille du chirurgien Robert Giffard, seigneur de Beauport, le chef de la colonie percheronne. Née à Québec le 12 juin 1634, huit jours après le débarquement de ses parents, Françoise Giffard a donc, en septembre 1645, un peu plus de onze ans. Depuis 1641, elle est pensionnaire à l'Hôtel-Dieu et deviendra, en 1648, sous le nom de Sœur de Saint-Ignace, héritière de la fondatrice, la première religieuse canadienne. Elle mourra le 15 mars 1657, âgée de 23 ans. « Tout le païs, disent *les Annales de l'Hôtel-Dieu*, accourut a ses funérailles, benissant le Seigneur de ce que cette Colonie avait donné au Ciel une si belle fleur. » ^{1]}

[1. Edition Jamet, pp. 35, 58, 71, 93.]

Le père de Louis Jolliet était charron et employé comme tel par la Compagnie de la Nouvelle-France. Il était originaire de Sézanne, province de Brie, ancien comté de Champagne. Le 9 octobre 1639, il avait épousé, à Québec, Marie d'Abancour, fille d'Adrien d'Abancour dit La Caille et de Simone d'Orgeville, de Vaux, évêché de Soissons¹.

De ce mariage naquirent [cinq] enfants:

I. *Adrien*, — voyageur et traitant, qui fut fait prisonnier par les Iroquois aux Trois-Rivières, le 13 juin 1658, puis ramené à Montréal par Garakonthié, au mois d'août de la même année. Il alla s'établir au Cap-de-la-Madeleine, et épousa Jeanne Dodier aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1664. C'est Adrien Jolliet (et non Louis, comme on l'a prétendu erronément) qui est l'ancêtre de l'honorable Barthélemi Joliette, de respectée mémoire, le fondateur de la ville et du collège qui portent son nom².

[1. Adrien d'Abancourt dit La Caille fut un des premiers habitants de Québec. Accompagné sans doute de sa femme, Simonne d'Orgeville et de leur fille Marie, il arriva ici par les vaisseaux du roi au cours de l'été de 1634. D'Abancourt aimait passionnément la chasse. Le 2 mai 1640, il partit de Québec avec Etienne Sevestre pour une partie de chasse dans les îles qui se trouvent vis-à-vis de Saint-Thomas de Montmagny. Tous deux se noyèrent au cours de ce voyage... «L'an 1641, dit le registre paroissial de Québec, Jean Jolliet, gendre de La Caille, estant parti le 20 May dans un canot, trouva ses ossements ès îles, les rapporta le 25; ils furent enterrés solennellement au cimetière de Québec, le 26 May, jour de la Trinité.» C'est en souvenir d'Adrien d'Abancourt dit La Caille que la rivière et la pointe de Montmagny, où était arrivé ce tragique événement, furent désignées sous le nom de Rivière-à-la-caille et de Pointe-à-la-caille. La paroisse de Saint-Thomas porta même, pendant un bon nombre d'années, le nom de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-caille. Cfr *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXI, 1916, p. 322.]

2. Voici l'arbre généalogique de l'honorable Barthélemi Joliette:

1) Jean Jolliet et Marie d'Abancour, tous deux venus de France, mariés à Québec, père et mère d'Adrien Jolliet.

2) Adrien Jolliet et Jeanne Dodier, mariés aux Trois-Rivières, père et mère de Jean-Baptiste Jolliet.

3) Jean-Baptiste Jolliet et Marie-Jeanne Cusson, mariés au Cap-de-la-Madeleine, père et mère de François Jolliet.

4) François Jolliet et Cécile Pépin, mariés à Montréal, père et mère d'Antoine Jolliet.

5) Antoine Jolliet et Catherine Faribault, mariés à Berthier, père et mère de Barthélemi Jolliet.

[II. Un garçon, « baptisé par M. Giffard au logis en danger de mort » et « enterré dans le cimetière de Québec le 4 juin 1644, par le P. Jacques de la Place » (Registre des Sépultures).]

III. *Louis*, — le sujet de cette notice historiographique.

[IV. *Marie*, — née le 6 avril 1648. Ayant épousé, le jour même de ses douze ans, le chirurgien François Fortin, elle le suivit en France en 1666. Elle y mourut en 1685, laissant une fille, Marie, mariée, en 1688, à Louis Couillard.]

V. *Zacharie*, — qui naquit à Chateau-Richer le 23 décembre 1650, étudia pendant quelque temps chez les Jésuites, apprit le métier de son père chez Noël Morin, charron de la Compagnie de la Nouvelle-France, et se livra par la suite aux voyages et à la traite. On sait de lui un trait qui lui fait honneur. En 1689, l'année qui précéda le siège de Québec par sir William Phipps, il s'opéra parmi les Sauvages de l'Ouest un mouvement inquiétant. M. de la Durantais, qui commandait à Michillimakinac, crut devoir en avertir le gouverneur général. Or, dit l'abbé Ferland, « on était à près de quatre cents lieues de Québec; l'hiver allait commencer, les rivières se couvraient de glaces; des bandes d'Iroquois parcouraient les forêts sur la route qu'il fallait suivre: trouverait-on un homme assez hardi et assez intelligent pour porter un avis capable de sauver le pays? Un simple traiteur, un enfant du pays, le sieur Zacharie Jolliet, s'offrit d'aller annoncer à Québec qu'un orage se formait dans l'ouest contre la colonie française ». Tantôt en canot, dans l'eau vive, tantôt sur les bordages ou sur les glaces flottantes, Zacharie Jolliet, accompagné d'un seul

Barthélemi Jolliet, ou Joliette, fondateur de la ville de Joliette (ancienne seigneurie de la Valtrie), naquit en 1789. Il épousa, en 1813, à La Valtrie, Marie-Charlotte Tardieu de la Naudière, et mourut, en 1850, sans laisser de postérité.

homme, parcourut cette longue distance dans un temps relativement court. « Il arriva à Québec vers la fin du mois de décembre 1689, et surprit M. de Frontenac, autant par la hardiesse de son entreprise que par l'étrangeté des nouvelles qu'il apportait. Zacharie Jolliet était frère puîné du célèbre Louis Jolliet », le découvreur du Mississipi¹.

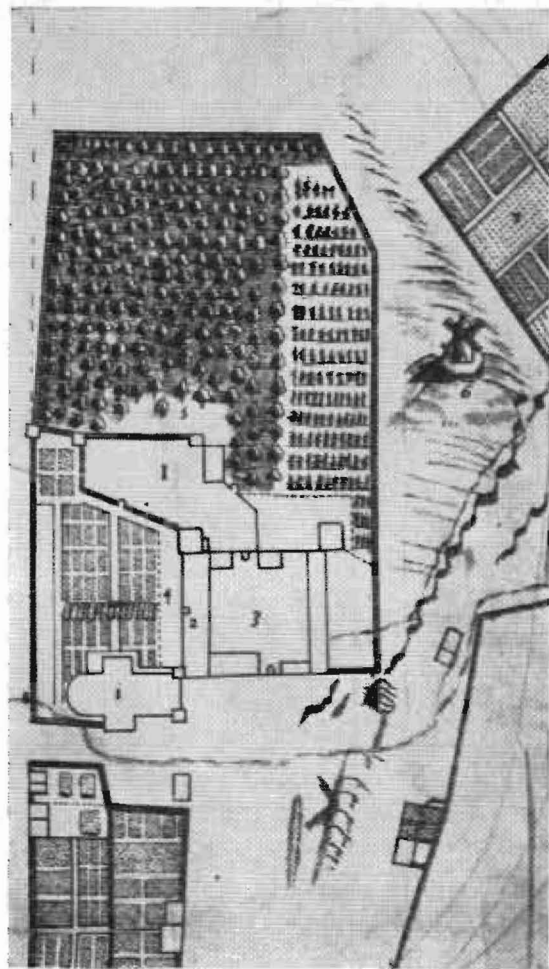
[Le 31 juillet 1650, Jean Jolliet avait obtenu d'Olivier LeTardif, commis général de la Compagnie de Beaupré, la concession officielle d'une terre de sept cent cinquante-six arpents, en bois et prairies, située à Petit-Pré, près de la Longue-Pointe, dans la paroisse actuelle de Château-Richer. Cette terre lui venait probablement, par sa femme, de son beau-père, Adrien d'Abancourt dit LaCaille, car, déjà en 1641, sur la carte de Jean Bourdon, elle est assignée à « La Veufve LaCaille et Jolliet ».

Sans abandonner complètement son métier de charron, Jean Jolliet voulait sans doute préparer de loin l'établissement de ses garçons. Mais il mourut dès l'année suivante, le 23 avril 1651, à l'Hôtel-Dieu. Son corps fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Québec².

Devenue veuve, Marie d'Abancourt épousa, six mois après, Geoffroy Guillot dit Lavalé, habitant de l'île d'Or-

1. Ferland. — Cours d'histoire du Canada, vol. II, page 19'. — [Le 2 juillet 1685, Zacharie Jolliet, assisté d'Ignace Denis, prenait possession pour le roi de la pointe de Nemisco, sur la rivière du même nom, près de la Baie James. Voir Bulletin des Recherches Historiques, to. XX, p. 390.]

[2. Le premier cimetière de Québec occupait le coude gauche de la Côte de la Montagne, vis-à-vis l'escalier de fer qui descend à la rue Sous-le-Fort. Une croix y était dressée, que vénéra M. de Montmagny, à son arrivée en 1636. En 1655, l'enceinte fut agrandie de la moitié du Parc Montmorency actuel. Ce terrain servit de cimetière jusqu'à la construction, par Mgr de Saint-Vallier, en 1688, un palais épiscopal. Dès 1657, cependant, on commença d'enterrer près de l'église paroissiale. Parmi les morts déposés dans le cimetière de la Côte de la Montagne, les registres mentionnent Adrien d'Abancourt, Simone d'Orgeville, Jean Jolliet et le fils anonyme de celui-ci. Il est possible que les corps inhumés dans la vieille partie — avant 1655 — y reposent encore (Cfr P.-G. Roy, *Les Cimetières de Québec*). Quoi qu'il en soit, la Société d'Histoire Régionale de Québec a proposé aux autorités civiles que cette historique pointe de terre, déjà invitante par son site, ses arbres, son gazon, soit mise en meilleur état, fleurie de plates-bandes et ornée d'une belle croix de granit, en hommage aux pionniers de la Nouvelle-France et à la gloire des parents de Louis Jolliet.]



LE COLLÈGE DES JÉSUITES EN 1670.

Sur le plan de 1670: 1. L'église; 2. Le corps de logis; 3. La cour du collège; 4. Le jardin; 5. Le clos; 6. Le moulin.
A noter: Le ruisseau, la «marre», les sources et la côte de la Fabrique.

Bartholomaeus Simon
Nicolas L'alemant

Gabriel Duillet, Soc. 77^m.

Charles abbach

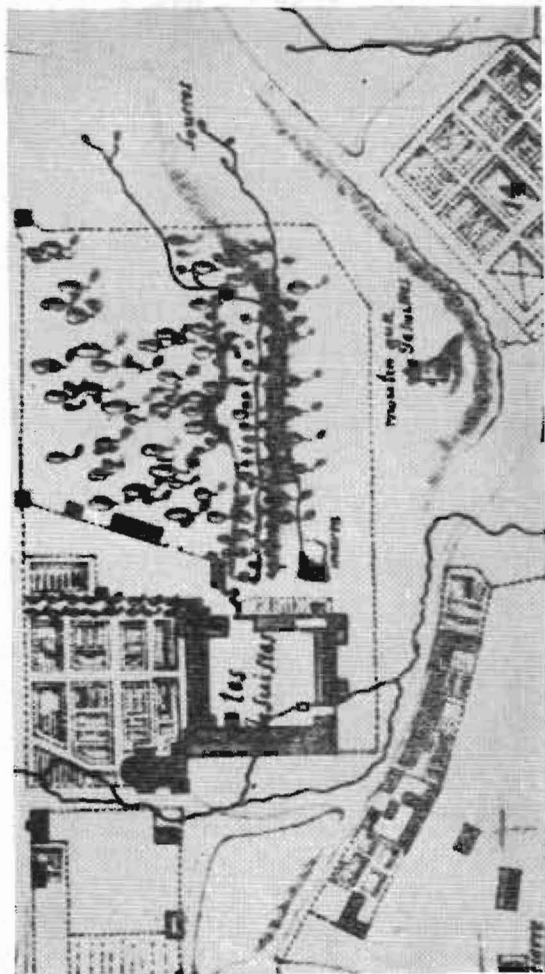
Claude Bablon

Claudio Joannio Albouy

Jacques marquette

Ant. Sley, S. J. S.

77 fr. de Charlevoix j.
QUELQUES SIGNATURES
DE JÉSUITES CONTEMPORAINS.



LE COLLÈGE DES JÉSUITES EN 1685.



L'ÉGLISE ET LE COLLÈGE DES JÉSUITES EN 1760.

L'église, construite en 1666, restaurée après la conquête, fut, à la mort du dernier Jésuite, en 1800, affectée au culte protestant, puis transformée en entrepôt et finalement démolie en 1807. Le *collège*, rebâti sous cette forme quadrilatère vers 1740, confisqué par le gouvernement en 1775, servit tour à tour de caserne, de dépôt d'archives, de refuge, et disparut en 1878.

léans. Celui-ci s'étant noyé le 30 juin 1665, elle épousa en troisièmes noces Martin Prévost de Beauport, veuf de Marie Olivier, une femme sauvage, et père de six enfants.

Par la mort de Jean Jolliet, la terre de la Longue-Pointe revenait moitié à la veuve, moitié à ses quatre enfants. Abandonnée, reprise, occupée pour un quart, durant quelques années, par François Fortin et sa femme, puis définitivement délaissée, elle fut vendue à monseigneur de Laval le 8 octobre 1668, pour la somme de deux mille quatre cents livres: douze cents livres allaient à Marie d'Abancourt; chacun des quatre enfants en recevaient trois cents.

Que devint le petit Louis? Fit-il partie de cette espèce de maîtrise que la fabrique de Québec avait fondée en 1651 et confiée à Martin Boutet? Sa qualification d'« officier de musique », au même titre que Germain Morin, nous autorise à le croire: on ne s'improvise pas chantre et organiste. A ses élèves, Martin Boutet enseignait la lecture, l'écriture, le catéchisme, le chant, les cérémonies¹.

Le Journal des Jésuites, en mentionnant, le 11 juin 1648, « Jolliet et Costé, deux petits garçons en surplis, aux costés de la croix avec couronne de fleurs en tête », à la procession du St-Sacrement, laisse entendre qu'Adrien, l'aîné, était enfant de chœur, donc, lui aussi, élève de Martin Boutet.

Or Germain Morin était en 1659, un des quatre enfants pensionnés chez Mme Dupont (la maison où logeaient les enfants): les trois autres se nommaient Saint-Martin, Charles-Amador Martin et Véron ou Poupau. De leur côté, les Jésuites, le 15 décembre 1659 « avaient arrêté de nourrir gratis, eux aussi, un enfant au séminaire (de Mme Dupont) et chacun pas plus d'un an, afin

[1. Cfr l'abbé Amédée Gosselin: *L'Instruction au Canada français*, pp. 36-37, et le *Journal des Jésuites*, édit. Laverdière et Casgrain, passim.]

de pouvoir étendre la charité sur plusieurs ». Le premier bénéficiaire des Jésuites fut Joseph Dubuisson « pour jusques à la Toussaint de 1660 » (*Journal des Jésuites*, p. 268). C'est une conjecture: mais nous croyons que l'orphelin si bien doué, Louis Jolliet, qui commença vers 1658 et poursuivit jusqu'à la fin son cours d'études au « collège de Québec » dirigé par les Jésuites, fut favorisé d'une pension analogue.]

Les RR. PP. Jésuites traversaient alors en Europe une des périodes les plus brillantes de leur Institut au point de vue de l'enseignement.

Le collège, — dont les fondements furent jetés à Québec par le Père Paul Lejeune en 1635, l'année de la mort de Champlain, — n'était, au début, qu'une simple école élémentaire. Comme construction, c'était un petit bâtiment en bois, de modeste apparence. Il fut détruit dans l'incendie du 14 juin 1640, qui consuma aussi la chapelle des Jésuites, l'église de Notre-Dame de Recouvrance, et peut-être aussi la célèbre « chapelle de Champlain ».

Le collège fut reconstruit en pierre en 1648, sous la direction du Frère Liégeois. C'est dans cet édifice, qui pouvait loger cinquante à Soixante pensionnaires, que Louis Jolliet fit son cours d'études. Dans l'intervalle compris entre les années 1640 et 1649, les Jésuites durent faire la classe au rez-de-chaussée de la maison des Cent-Associés.

Le cours classique régulier du collège fut établi graduellement, et définitivement complété vers 1660, c'est-à-dire environ vingt-cinq ans après la fondation de l'établissement¹.

1. L'ouvrage intitulé: «Les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-septième siècle», par le Père Camille de Rochemonteix, contient des renseignements précieux sur les débuts et l'organisation des classes du «Collège de Québec». Voyez vol. I, pages 208 et suivantes. [On peut consulter aussi: Gosselin

Beaucoup de personnes ont été sous l'impression que le vaste édifice appelé « Casernes des Jésuites », démoli en 1877-78, était l'ancien collège érigé dans la première moitié du dix-septième siècle. Un aimable érudit, enlevé, il y a peu d'années, à la société et aux lettres canadiennes, Faucher de Saint-Maurice, a donné dans cette erreur avec une bonne foi parfaite, et il a consacré au « collège de Québec », qu'il a su vieillir de près d'un siècle, des pages éloquentes qu'il faut conserver ¹.

Quoi qu'on en ait dit, l'édifice démoli en 1877-78 ne datait ni de 1635, ni de 1648: il ne remontait qu'au dix-huitième siècle, ayant été construit « peu avant 1744 », probablement entre les années 1725 et 1730 ²; et il ne servit de collège qu'environ trente-cinq années.

(Abbé Amédée): L'Instruction au Canada français; Antoine Roy: Les Lettres, les Arts et les Sciences au Canada sous le régime français; Le Canada français, vol. 23, janv. 936: Le Collège de Québec, par M. le juge Adjudant Rivard; L'Œuvre des Tracts, n. 195: Le vieux Collège des Jésuites, par le P. Jean Laramée, S. J.]

[1. *Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles faites par ordre du Gouvernement dans une partie des fondations du Collège des Jésuites de Québec.* Québec, Typographie Darveau, 1879, 48 pages.]

2. Parlant du collège construit en 1648, le Père Charlevoix écrivait à Madame la duchesse de Lesdiguières:

« Vous avez sans doute vu, Madame, dans quelques relations, que le collège des Jésuites est un très bel édifice. Il est certain que quand cette ville (de Québec) n'était qu'un amas informe de baraques françaises et de cabanes sauvages, cette maison, la seule avec le fort qui fût bâtie de pierres, faisait quelque figure: les premiers voyageurs, qui jugeaient par comparaison, l'avaient représentée comme un très beau bâtiment; ceux qui les ont suivis, et qui, selon la coutume, les ont copiés, ont tenu le même langage. Cependant les cabanes ont disparu et les baraques ont été changées en maisons, la plupart bien bâties, de sorte que le collège dépare aujourd'hui la ville et menace ruine de toutes parts ».

Ces lignes furent écrites en 1720. Or elles ne furent publiées qu'en 1744 et dans le volume qui les contient, elles sont suivies de la note suivante: « (a) On a depuis peu rebâti tout le collège, et il est maintenant fort beau ». Voir « Journal d'un voyage fait par ordre du Roy, dans l'Amérique Septentrionale, adressé à Madame la duchesse de Lesdiguières par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jésus ». — Paris: MDCCXLIV, volume III, page 75.)

Le collège construit en 1648, qui menaçait ruine et déparait la ville en 1720, a donc été démoli et remplacé par un autre édifice peu avant l'année 1744. C'est ce dernier édifice qui acheva de disparaître en 1878. Il avait été occupé par des soldats anglais pendant un peu plus d'un siècle, — du

On sait que l'hôtel de ville de Québec occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancien collège des Jésuites.

A l'époque où Louis Jolliet commença ses études, presque tous les adultes de Québec étaient nés en France; mais les enfants devaient être, pour la plupart, de petits Canadiens. On voyait souvent des sauvages, Algonquins et Hurons, circuler dans le voisinage du fort Saint-Louis, s'arrêtant de préférence chez les Jésuites, les Ursulines et les Hospitalières, où on leur donnait à manger.

Un des amusements des petits enfants, — blancs et cuivrés, — était de jouer dans le ruisseau qui descendait du cap Diamant, et coulait, par une succession de petites cascades, en face du collège.

Le gros de la population était encore à la basse-ville. On y était plus près des vaisseaux d'outre-mer, plus près de la France.

Le voisinage du Saint-Laurent inspirait le goût des voyages et faisait surgir des vocations. Nul doute que d'Iberville et Jolliet doivent à ce voisinage une partie de leur gloire.

L'arrivée et le départ des missionnaires, des traiteurs, des chefs indiens envoyés en ambassade à Québec, offraient des spectacles émouvants qui faisaient naître chez les jeunes gens des rêves d'aventures, des ambitions viriles.

Louis Jolliet eut pour compagnons de collègue (à part ceux dont les noms sont mentionnés dans le « Journal des

mois de septembre 1759 au mois de novembre 1871. Les circonstances qui provoquèrent sa démolition sont exposées dans une lettre de l'honorable M. Pierre Garneau à l'honorable M. C.-B. de Boueherville, publiée par le P. de Rochemonteix dans son ouvrage déjà cité: « Les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-septième siècle », vol. I, page 463. [A la fin du second volume de son intéressant ouvrage en cours de publication: *Le Collège Sainte-Marie de Montréal*, le R. P. Paul Desjardins, S. J., raconte en détail cette pénible histoire, maintenant classée.]

Jésuites » et d'autres que nous ne connaissons pas), Pierre Duquet¹, René Chartier, Ignace de Repentigny, Jean-François Buisson, Charles Sevestre, Denis Masse, Jean-F. Bourdon, Guillaume Brassard, Charles et Paul Denis, Jean-Baptiste Morin et Jean Poupart, qui tous figurèrent dans une sorte de drame historique et allégorique intitulé: « La Réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du païs de Canada, à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France, à Québec, au Collège de la Compagnie de Jésus, le 28 de juillet de l'année 1658. »

Les rôles de la pièce étaient distribués comme suit: *Le Génie universel de la Nouvelle-France*. Pierre du Quet. *Le Génie des forêts, interprète des étrangers*. René Chartier. *Quatre Français*: Ignace de Repentigny, Jean-François Buisson, Charles Sevestre et Denys Masse.

Un sauvage huron Charles Denys.
Un sauvage algonquin Jean-Fr. Bourdon.
Un étranger du Sud Guillaume Brassard.
Un étranger du Nord Paul Denys.
Un captif échappé (Huron) Jean-Bapt. Morin.
Un captif échappé (Nez-Percé) Jean Poupart.

Les deux Hurons (Charles Denys et J.-B. Morin), l'Algonquin (J.-F. Bourdon) et le Nez-Percé (Jean Poupart) s'exprimaient dans leurs dialectes respectifs. Ils étaient interprétés par René Chartier. Les Français parlaient en prose et en vers².

Louis Jolliet n'avait que dix-sept ans lorsqu'il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Il reçut les ordres

1. Pierre du Quet (ou Duquet), sieur de la Chenaie, naquit à Québec en 1643. Il devint « notaire royal » et acheta le greffe d'Audouart qui se trouve maintenant au bureau des archives judiciaires, à Québec.

2. Toute cette curieuse pièce se trouve aux archives de la province de Québec, — deuxième série, volume I. Elle a été publiée en brochure par M. Pierre-Georges Roy, de Lévis.

mineurs dans la chapelle de la Congrégation du collège des Jésuites, le 10 août 1662, l'avant-veille du départ de Monseigneur de Laval pour la France.

Le prélat revint à Québec en 1663, vers la mi-septembre. Il amenait avec lui deux prêtres: M. Louis Ango de Mézerets et M. Hugues Pommier, ainsi que trois séminaristes français. Ceux-ci ne restèrent pas dans le pays. Ils furent, avec Germain Morin et Louis Jolliet, les premiers élèves du grand séminaire de Québec ¹.

Les séminaristes canadiens continuèrent à suivre les classes des Jésuites. Louis Jolliet y compléta son cours classique par l'étude de la philosophie. Il continua aussi à cultiver son talent pour les arts. Le Père Jérôme Lalemant, rapportant ce qui se passa chez les Jésuites le 1^{er} janvier 1665, écrit les lignes suivantes: « Mons. L'Evêque disna chez nous et (ainsi que) M. Meséré, et le soir nous invitames les sieurs Morin et Joliet, nos officiers de musique, à souper. »

C'est de Germain Morin et de Louis Jolliet qu'il est ici question. Tous deux portaient l'habit ecclésiastique. M. Morin fut le premier prêtre canadien dans l'ordre chronologique. Il fut ordonné le 19 septembre de cette même année (1665) ².

Le talent artistique de Jolliet paraît avoir été très réel, et dut être remarqué — utilisé peut-être — par Monseigneur de Laval, qui attachait une juste importance au rôle de la musique dans la liturgie. On peut affirmer,

1. L'abbé Auguste Gosselin. — « Les Normands au Canada ». — Vie de l'abbé Henri de Bernières.

2. Le deuxième prêtre canadien, Charles-Amador Martin, fils d'Abraham Martin dit l'Écossais, était aussi musicien. Il composa la musique de l'office de la Sainte Famille, ainsi qu'il est dit dans un manuscrit conservé à l'Hôtel-Dieu [et au Monastère des Ursulines de Québec. Quant aux paroles, le même manuscrit les attribue à la collaboration de MM. Ango de Mézerets et Henri de Bernières, dn séminaire, des PP. Claude Dablon et Martin Bouvart, jésuites, et de M. le chanoine Santeuil, de l'abbaye de St-Victor, à Paris.]

en tout cas, que les dispositions musicales du jeune clerc surent résister au temps, à l'inverse du dilettantisme des collégiens, qui, d'ordinaire, s'éteint avec la lecture du dernier palmarès du cours d'études. Entre son voyage historique au pays des Illinois et ses grands voyages à la baie d'Hudson et au Labrador, nous retrouvons Louis Jolliet « jouant des orgues » dans la cathédrale de Québec et recevant un témoignage de la reconnaissance de ses auditeurs, comme on le verra plus loin.

Nous avons dit que le jeune séminariste avait continué son cours classique chez les Jésuites et qu'il y étudiait la philosophie. On lit dans le « Journal des Jésuites » du mois de juillet 1666 :

« Le 2, les premières disputes de Philosophie se font dans la Congrégation avec succès. Toutes les puissances s'y trouvent; M. l'Intendant entr'autres y a argumenté très bien. M. Jolliet et Pierre Francheville y ont très bien répondu de toute la Logique. »

Quelles étaient ces puissances dont parle le « Journal » ? C'étaient — pour les puissances séculières — le chevalier Alexandre de Prouville, seigneur de Tracy, lieutenant-général du roi de France pour toute l'Amérique, appelé ordinairement, quoique improprement, vice-roi¹; Daniel de Rémy de Courcelles, huitième gouverneur de la Nouvelle-France; Jean Talon, intendant de justice,

1. « Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, reçut le 19 novembre 1663 la commission de Lieutenant-Général des Armées du Roi, et les fonctions et pouvoirs de Vice-Roi en Amérique, titre dont le comte d'Estrades était titulaire depuis au moins 1661, et que ce dernier semble avoir conservé jusqu'à sa mort, arrivée en 1686. Le comte d'Estrades était alors ambassadeur en Hollande, où il résida en cette qualité jusqu'en 1668. Il eut pour successeur dans la vice-royauté d'Amérique, le comte d'Estrées, dont le fils, Marie-Victor, fut le dernier titulaire ». (Harrisse.)

Il ne faut pas confondre le titre de vice-roi en Amérique avec celui de vice-roi de la Nouvelle-France. Voici la liste des vice-rois de la Nouvelle-France, telle que donnée par M. N.-E. Dionne, l'historien de Jacques Cartier et de Champlain : 1. Roberval (1542), 2. De la Roche (1598), 3. Chauvin (1599), 4. De Chastes (1603), 5. De Monts (1603), Soissons (1612), 7. Condé (1612), Montmorency (1620), 9. Lévi-Ventadour (1625).

police et finances, et probablement aussi quelques officiers du régiment de Carignan-Salières.

Monseigneur François de Laval-Montmorency, vicaire apostolique, était sans doute aussi présent à la soutenance, ainsi que M. l'abbé de Bernières, puisque « toutes les puissances » s'y trouvaient. L'évêque, du reste, devait être considéré en cette circonstance comme puissance triomphante. Il triomphait dans la personne de Louis Jolliet, qui était « de sa maison »¹.

[1. Arrivé à Québec le 17 juin 1659, Mgr de Laval logea d'abord, avec ses prêtres, chez les Jésuites; puis il demeura quelques mois à l'Hôtel-Dieu, dans un appartement dépendant de l'Hôpital; à l'automne, il loua des Ursulines la « maison de madame de la Peltrie ». Cette maison, dont les Ursulines avaient fait leur séminaire, c'est-à-dire le pensionnat des filles sauvages, apparaît sur le « Vray plan du haut et bas de Québec comme il est en l'an 1660 », avec l'indication « Mons^r l'Evesque ». Le 6 novembre 1661, monseigneur, avec ses prêtres et ses gens, traverse de nouveau au Collège des Jésuites, pour y passer l'hiver. Déjà la construction d'une maison à la fois « épiscopale » et « presbytérale » était décidée. Commencés dès 1661, semble-t-il, les travaux furent poussés avec vigueur en 1662, et M. de Bernières, curé *ad instar* de Québec, y entra, avec ses confrères, le 5 octobre. On travailla l'intérieur durant l'hiver et le printemps suivants. Mgr de Laval était parti pour l'Europe le 12 août 1662; quand il revint, le 15 septembre 1663, la demeure « épiscopale et presbytérale » était terminée.

C'était une bonne maison de pierre, parfaitement finie à l'extérieur et à l'intérieur, estimée officiellement à huit mille cinq-cents livres. Cette demeure matérielle devait servir de berceau au Séminaire de Québec, pour l'établissement duquel Mgr de Laval avait obtenu des lettres royales et emmené de France deux autres prêtres et trois séminaristes. Ceux-ci, MM. Forest, Le Chevalier et un autre dont le nom n'est pas connu, ne demeurèrent pas au pays. Lors du recensement de 1666, le Séminaire abritait, outre « Messire François de Laval, Evesque de Petrée, nommé par le Roy premier evesque de ce pays », sept prêtres: monsieur Henri de Bernières, « grand vicaire et prier dudit séminaire », monsieur de Charny-Lauzon, « aussi grand Vicaire », messieurs de Maizerets, Dudouyt, Pommier, Morel et Morin (le premier prêtre canadien), un séminariste: Louis Jolliet, « clercq d'esglise », et trois domestiques. L'année suivante, monsieur de Charuy est parti; mais Louis Jolliet — à la veille d'abandonner l'état ecclésiastique — a trois compagnons: Charles-Amador Martin (19 ans), Pierre-Paul Gagnon (18 ans) et Pierre Francheville (18 ans).

Déjà il avait fallu agrandir. Le 30 décembre 1663, le Séminaire avait demandé à la fabrique la permission « de bâtir sur l'emplacement du dit presbytère tous et tels logements qu'il jugerait nécessaires pour son établissement »; et même, à raison des grandes dépenses qu'il serait obligé de faire, il avait obtenu l'étonnante autorisation « de se retenir le dit emplacement avec tous les bâtiments et augmentations, en faisant bâtir un autre presbytère en lieu commode pour desservir la dite église, valant la somme de six mille livres, si dans la suite des temps l'on avait besoin d'un presbytère séparé du dit séminaire » (Archives de l'Archevêché de Québec). C'est peu après qu'on fit élever à gauche un corps de logis joignant l'église.